

# Compte rendu n° 09

## séance du Conseil Municipal du 06 avril 2017

Le 06 avril 2017,

Le Conseil Municipal de la Commune de Le Sappey, dûment convoqué le 20 février 2017, s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre GAL, Maire.

Nombre de conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 09
- votants : 09

Contre : 0

Pour : 09

**ETAIENT PRESENTS OU REPRESENTES** : Pierre GAL, Jean-Pierre BAILLARD, Laura VIRET, Alain BRUCHEZ, Marie-Laure DESBIOLLES, Jean-Paul COUTY, Martine DUSONCHET, Alain BRUCHEZ, Lionel LERDUNG, Jean-Michel JACQUES

**ABSENT(ES) ESCUSE(ES)** : Lionel VERNAY, Pascale VULIN

### DELIBERATIONS

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal d'ajouter 1 délibération : avenant aux modalités de mise à disposition de la salle polyvalente

Les délibérations suivantes sont votées à l'unanimité :

#### ⇒ **Programme d'actions des travaux à réaliser en forêt communale : demande de subvention auprès du Conseil Régional**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de programmer les travaux en forêt communale proposés par les services de l'ONF pour l'année 2017.

La nature des travaux est la suivante : nettoyage après coupe, dégagement de semis naturels résineux et feuillus. Le montant estimatif des travaux est 5 719 €HT.

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil Municipal le dispositif de financement relatif au projet en forêt communale.

⇒ Dépenses subventionnables :

Montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil Régional est de 5 719 € HT

Montant total des subventions : 1200€ HT

Montant total de l'autofinancement communal des travaux subventionnés : 4519€ H.T.

⇒ La somme totale à la charge de la commune s'élève à 4 519€ H.T. (autofinancement).

Le Conseil Municipal Après en avoir délibéré, approuve le plan de financement présenté.

Charge Monsieur le Maire de signer tous les documents afférents à ce projet et sollicite l'aide du Conseil Régional pour la réalisation des travaux subventionnables.

#### ⇒ **Fermeture abri Chez Fauraz – Demande de subventions**

Monsieur le maire rappelle la volonté du conseil municipal de fermer l'abri à voitures Chez Fauraz pour un montant de 5 340 euros HT soit 6408 euros TTC.

Monsieur le maire souhaite solliciter différentes subventions, notamment dans le cadre des amendes de police, du Fonds Départemental pour le Développement des Territoires ainsi que des subventions exceptionnelles de l'Etat.

Le Conseil Municipal Après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à mener à bien ces demandes de subventions.

#### ⇒ **Avenant aux modalités de mise à disposition de la salle polyvalente**

Suite à différentes demandes,

Le Conseil Municipal Après en avoir délibéré, accepte d'accorder la mise à disposition gratuite de la salle polyvalente pour les réunions publiques des candidats aux élections

### ⇒ **Vote des taux d'imposition 2017**

Monsieur le maire présente à l'assemblée les taux d'imposition pratiqués en 2016.

▪ Taxe d'Habitation :	5,79 %
▪ Taxe Foncière (Bâti) :	3,72 %
▪ Taxe Foncière (Non Bâti) :	23,09 %
▪ CFE :	8,42 %

Monsieur le maire propose de reconduire ces taux pour 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve la proposition de Monsieur le Maire qui consiste à reconduire les taux d'imposition pratiqués en 2016.

### ⇒ **Vote du budget 2017**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- adopte le budget primitif de l'exercice 2017, arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
- Fonctionnement :	656 335,54	656 335,54
- Investissement :	473 197,08	473 197,08

## DIVERS

### ★ Journée de l'environnement

La journée de l'environnement aura lieu le samedi 22 avril 2017. Cette année, les travaux seront réalisés principalement au chemin au lieu-dit « Chez Clarnant »

### ★ Futur école Vovray en Bornes/Le Sappey

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le choix du chauffage a été fait : l'école sera chauffée au gaz. Le Permis de Construire devrait être déposé début juin.

Fin à 21h30

